Image not found or type unknown

Résiliation contrat cae de 20 h en cdd

Par **lili**, le **22/08/2008** à **21:03**

Bonjour,

En contrat CAE (20 H) depuis quelques mois, mais malheureusement pour des raisons de santé, je ne peux plus assurer mon poste. Mais à titre thérapeutique, je peux exercer une autre profession avec moins d'heure.

J'ai envoyé un courrier à la Commission paritaire pour expliquer ma situation le 2 Août, je n'ai toujours pas de réponse.

Quels sont mes droits et démarches ?

Bonne soirée

Isabelle

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés